

Le Master d'Histoire, c'est rudement bien !!!

Par **yanos**, le **25/05/2006** à **11:23**

Salut a tous !!!

je vois qu'ici on peut discuter des orientations. Alors, pour tous ceux qui pensent que le Master Histoire du Droit est réservé aux purs historiens, je dis NON.

C'est un Master qui regroupe des matières de droit positif et d'Histoire du Droit. Par exemple, je suis une formation en histoire et une formation en droit pénal avec ces deux matières en td. Au final, on se retrouve avec un Master moitié histoire, moitié droit positif. En tout, j'ai trois matières historiques, dont une en td, et trois de droit positif, avec pénal en td (mais il y en a d'autres).

En plus, c'est un Master qui prépare très bien aux concours, qu'il soit d'avocat, d'Administration ou de police, grâce aux matières historiques indispensables pour l'épreuve de culture générale.

voilà j'espère que je vous ai un peu éclairé sur ce master...merci d'avoir lu jusqu'ici.
a votre service.....

Par **Yann**, le **26/05/2006** à **08:32**

A Nancy il y a un master d'histoire du droit, et il y a même des étudiants de fac de lettre qui s'y inscrivent. C'est principalement des personnes qui ont suivies un cursus histoire géo et qui souhaitent diversifier leurs connaissances.

Par **akhela**, le **26/05/2006** à **08:59**

sur Strasbourg il y a également un M2 histoire du droit mais il n'est pas très populaire (2 étudiants cette année, tous les 2 étudiants en droit à la base).

Par **mathou**, le **26/05/2006** à **09:43**

C'est une bonne initiative d'en parler, ça éclaire ceux qui se demandent comment ça fonctionne  twinkl not found or type unknown

C'est vrai qu'en première année je me demandais à quoi ça servait de suivre un enseignement juridique historique puisque ça ne formait pas de vrais " juristes " mais de doux

:lol:

rêveurs aux yeux embués dans d'autres temps Image not found or type unknown

Après j'ai pu parler avec notre prof d'IHD, lire son mémoire, voir sa thèse sur le Code civil, apprendre qu'il avait enseigné des matières très juridiques telles que le civil ou constit'... Tous les chemins mènent à Rome !

Par **yanos**, le **26/05/2006** à **11:49**

voilà c'est exactement ce que je voudrais démontrer. les étudiants en histoire du droit sont des juristes à part entière. on suit tous une formation de droit positif et on a aussi une version historique des choses (ce qui prouve souvent que le droit moderne n'est pas si inventif que l'on pourrait le croire). on a aussi un petit plus concernant la culture générale bien utile pour les concours.

Par **yanos**, le **14/06/2006** à **16:03**

Puisqu'on est en période d'inscription, je me permets d'en remettre une couche. Etudiant, étudiantes en Licence 3, si vous voulez un enseignement de droit positif plus une formation en histoire du droit / culture générale, optez pour le master d'histoire du droit !!! C'est aussi un excellent tremplin vers tous les concours !!!

Par **Cynus**, le **26/10/2006** à **18:57**

Oui, l'histoire du droit mérite plus de reconnaissance !

Par **yanos**, le **16/12/2010** à **08:46**

Bonjour à tous

J'avais complètement oublié mon topic et je me permets de le remonter pour vous apprendre une triste nouvelle.

Dans l'université où j'étudie, la Maîtrise spécialisée en histoire du droit n'existe plus, et ce depuis déjà quelques années. Il ne nous reste plus que le Master.

Par **Yann**, le **16/12/2010** à **09:51**

[img:18jurc6p]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Fantastique/faucheuse.gif[/img:18jurc6p][img:18jurc6p]http://smileys.sur-

la-toile.com/repository/Divers/tombe-rip.gif[/img:18jurc6p]

La maîtrise d'histoire est passée à l'histoire.

[img:18jurc6p]http://smileys.sur-la-

toile.com/repository/Messages/jesuisdehors.gif[/img:18jurc6p]